



CIB

Conférence  
Internationale  
des Barreaux

---

**RESOLUTION CIB N°2023-01 SUR LE FINANCEMENT DE LA JUSTICE**

-----

**XXXVIEME CONGRÈS DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES  
BARREAUX DE TRADITION JURIDIQUE COMMUNE (CIB)**

**La Conférence internationale des barreaux de tradition juridique commune, réunie à  
Liège en Belgique, pour son 37ème Congrès, du 28 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2023,**

-----

1. MARQUE SA TRES VIVE PREOCCUPATION sur la faiblesse des moyens mis à disposition de l'institution judiciaire dans la plupart des pays auxquels appartiennent les barreaux membres de la CIB.
2. SOUTIENT l'action des barreaux auprès de leurs gouvernements et parlements afin que les moyens soient donnés à l'institution judiciaire pour qu'elle remplisse pleinement et dignement sa mission, dans le respect des principes essentiels de l'Etat de droit.